

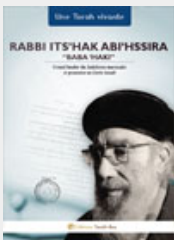


Traité 'Halla

Michna 3 - Chapitre 2

הָאִשָּׁה יוֹשֶׁבֶת וְקוֹצֶה חֲלָתָה עֲרֻמָּה,
מִפְּנֵי שֶׁהִיא יְכוּלָה לְכַסּוֹת עֲצָמָה;
אָבֵל לֹא הָאִישׁ.
מִי שֶׁאֵינוֹ יְכוּל לַעֲשׂוֹת עֶסֶתוֹ בְּטַהֲרָה,
יַעֲשֶׂנָה קֶבִין, וְאֶל יַעֲשֶׂנָה בְטִמְאָה.
וְרַבִּי עֲקִיבָא אוֹמֵר:
יַעֲשֶׂנָה בְטִמְאָה וְאֶל יַעֲשֶׂנָה קֶבִים.
שִׁכְשֵׁם שֶׁהוּא קוֹרֵא לְטַהוֹרָה, כֵּךְ הוּא קוֹרֵא לְטִמְאָה,
לְזוֹ קוֹרֵא חֲלָה בְשֵׁם,
וְלְזוֹ קוֹרֵא חֲלָה בְשֵׁם;
אָבֵל קֶבִים אֵין לָהֶם חֵלֶק בְּשֵׁם:

Une femme nue peut, étant assise, prélever la 'Halla (et réciter la formule de bénédiction), parce qu'elle peut, en cette posture, cacher sa nudité, ce que l'homme ne peut pas. Si quelqu'un est dans l'impossibilité de pétrir sa pâte avec pureté, il devra la préparer par portions d'un kav (trop petites pour être soumises à la 'Halla), ce qui évitera aussi de la rendre impure. Rabbi 'Akiva dit : plutôt la pétrir avec impureté que de la répartir en petites parts (et d'éviter ainsi la 'Halla) ; de même qu'on désigne la 'Halla de la pâte pure, de même on désignera celle de l'impure, en se contentant de l'indiquer nominalelement (sans y toucher), tandis que pour les petites parts d'un kav, il n'y aurait aucune désignation possible.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions